



Mode d'emploi Tickets Jeunes pour les usagers

Afin de vous aider financièrement à vous inscrire dans une association sportive, socioculturelle ou de pratiques artistiques,

**La Ville de Lunéville met à votre disposition jusqu'au 30 NOVEMBRE
« Les Tickets Jeunes ».**

- ♣ Vous avez entre 3 et 18 ans
- ♣ Vous habitez à **Lunéville**
- ♣ Vous désirez pratiquer une activité dans une association lunévilloise reconnue par le Service Jeunesse (voir liste au dos)

Pour bénéficier des Tickets Jeunes, Les inscriptions se font en ligne sur : <https://www.espace-citoyens.net/mairie-luneville>.

Créer une inscription "tickets jeunes" et de vous munir :

- Du livret de famille (parent-enfant) ou d'une pièce d'identité du bénéficiaire
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Vous recevrez votre "Ticket Jeunes", d'une valeur de 20 €, par courriel après validation de votre demande. Ce courriel contiendra **un code identifiant unique** à transmettre, ainsi que l'identité du bénéficiaire, à l'association de votre choix pour une déduction du coût de la cotisation.

IMPORTANT :

Les Tickets Jeunes sont nominatifs, le code est à usage unique et ne peuvent être utilisés en aucun cas pour un autre jeune.

Les Tickets Jeunes ne peuvent pas être utilisés dans des clubs ou associations extérieur à Lunéville.

 **Les Tickets jeunes sont cumulables avec les aides de la CAF, du Conseil Général, des Comités d'entreprises...**